

Compte rendu de l'audience du 20 mai 2011 avec Jean-François STOLL

A la demande du nouveau directeur de la DLU des Yvelines, Monsieur STOLL, une délégation de FO.-DGFIP 78 a été reçue le 20 mai 2011 à 14h pour un entretien qui a duré environ 1h15 minutes, le directeur étant retenu pour une autre tâche l'entretien a été abrégé.

Les membres de la délégation se composaient du Secrétaire départemental, Alain Boum, du Secrétaire départemental adjoint, Jean-Marc le Corronc et d'un membre du bureau Jean-Xavier Girault.

L'audience a débuté par une présentation rapide du directeur et de son parcours professionnel.

En provenance de Bercy dans la structure dédiée aux relations internationales, il aurait demandé à rejoindre la SEINE-Saint DENIS en qualité de TPG pour se mesurer à la réalité du terrain !!!!

Il a présenté sa mission primordiale à son arrivée comme celle d'un préfigurateur. La DSF actuelle reste la DSF et le fondé de pouvoir garde ses prérogatives exclusives.

En clair, préfigurateur c'est premièrement boucler la fusion, calqué sur les élections, au plus tard fin juin et deuxièmement, avoir fixé un organigramme lisible, trouvé un espace pour les membres de l'équipe de direction !

Nous avons indiqué que nous n'en serions pas à devoir précipiter les choses et à faire marcher les troupes à marches forcées si les deux responsables de l'époque antérieure ne s'étaient pas affrontés, se glissant peaux de bananes sur peaux de bananes, au mépris de leur devoir de défenseur du bien public et de la qualité de travail des 2 000 agents de notre direction pris au piège de leur enfantillage !

Une première contradiction a pointé dans le discours du directeur, soucieux de faire vibrer sa fibre sociale, mais qui admet être d'abord un fonctionnaire obéissant et qui pressé par l'urgence appliquera à la lettre les directives de Bercy. Pour les agents de la DSF travaillant avenue de Paris et même de Saint Cloud le transfert à la TG interviendra plus tard- octobre peut être.

Un premier Comité Technique Paritaire conjoint, plus riche d'enseignements et d'informations, nous l'espérons sera tenu début juillet !

Il a été demandé dans le cadre des mutations internes, si l'usage plutôt que la règle des trois ans de stabilité sur un même poste serait maintenu, sachant qu'en Seine Saint-Denis il n'était exigé que deux ans de surplace aux agents. Le directeur, sans s'engager formellement, a évoqué l'hypothèse d'un assouplissement !

Un discours convergent, et à nos yeux de pure forme, depuis au moins un an a été tenu par le représentant de l'administration sur le choix à la centrale d'emprunter la direction d'un assouplissement des indicateurs (et non leur disparition) et la fin de l'obsession ravageuse de la culture du résultat et le culte de la performance.

Nous avons rappelé au directeur les dégâts occasionnés sur le personnel de cette rage du résultat statistique, véritable soleil noir et trompeur tombé sur l'horizon de notre administration, gâtée par le complexe du « privé ».

Nous avons dit que les agents vivaient dans un contexte de perte de repères, d'absence de lisibilité, et d'un sentiment de frustration professionnelle ; le travail de masse imposé au détriment de la qualité du travail.

Le problème du stress au travail a été souligné avec insistance avec les arrêts de travail en hausse, les dépressions et pire....

Le directeur a admis n'avoir aucune solution à proposer pour régler le problème et par ailleurs d'être handicapé par un manque de capteurs sociaux, dans le but louable de prévenir plutôt que de guérir ou pas d'ailleurs !

Nous avons fait remarquer que depuis deux ans au moins nous avons prêché dans le désert en prévenant que notre administration s'engageait sur la voie de France Telecom !

Par ailleurs nous n'avons pas voulu la Fusion, au contraire nous l'avons dénoncé comme funeste pour le personnel, les usagers, le tissu social de pays et le pacte républicain d'équité et de service public pour tous.

Nous ne nous transformerons donc pas en pompiers de services. Notre rôle à nous, c'est la défense et la protection de tous les droits des salariés.

Nous avons interrogé le directeur sur le problème des implantations des postes sur le département ; autrement dit la carte sera ou ne sera-elle pas modifiée. Monsieur Stohl a répondu que monsieur Colin lui avait conseillé de ne pas toucher à la carte, mais de son côté il nous a affirmé qu'il ne voyait pas comment des postes avec moins de 10 agents pourraient continuer à fonctionner correctement.

Nous pouvons donc nourrir une légitime inquiétude !

Concernant le problème sécuritaire rencontré dans des structures fusionnées, certains sites démontraient qu'il existait un problème de sensibilisation de l'impératif sécuritaire pour les responsables issus de la filière fiscale. Le directeur a affirmé qu'il s'engageait à rappeler avec force et sans ambiguïté la priorité au sécuritaire, là où les problèmes se posent.

Aux questions du TPG sur nos pistes à privilégier pour bien réussir la fusion nous avons rappelé que sa réussite passait par un arrêt des suppressions d'emplois. Nous avons souligné qu'un certain nombre d'erreurs auraient pu être évitées si les agents, réunis en groupe de travail avant le transfert du recouvrement dans les SIP, avaient été écoutés ! Par exemple comment gérer les flux à l'accueil en période de charge ! (période qui s'étend presque à l'année civile maintenant)

Nous nous sommes retirés en affirmant que nous étions, malgré les apparences et nos propos, comme Saint-Thomas, nous ne croyons que ce que nous voyons !

F.O.-DGFIP 78
16 av de St Cloud, 78000 Versailles
Tel / Fax : 01.30.84.62.96 / Courriel : fo.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental : www.fo-dgfip-sd.fr/o78